

Cadre de référence

Description : Les sports de démonstration sont des activités sportives choisies parmi la liste des sports reconnus par *SPORTSQUÉBEC* pour permettre la promotion de ces sports durant la Finale des Jeux du Québec.

Objectifs :

- Profiter du passage de la Finale des Jeux du Québec pour mettre en évidence un sport ciblé par l'URLS du milieu organisateur.
- Améliorer chez la population, la connaissance d'un sport ciblé par l'URLS du milieu organisateur sous tous ses aspects, tant au niveau de son accessibilité et de ses règles de jeu que des avantages à le pratiquer.

Principes directeurs

- Mettre en relief un maximum de deux sports, dont un pour personnes handicapées, en tenant compte des points suivants :
 1. la capacité de la structure locale à organiser l'activité;
 2. les intérêts du milieu à soutenir le développement de ce sport après le passage de la Finale des Jeux du Québec.
- Établir un programme et un horaire qui incluront :
 1. l'utilisation de méthodes pédagogiques qui permettraient d'initier les gens du milieu ou la Famille des Jeux à ce sport;
 2. une démonstration, avec des athlètes en provenance de la région organisatrice ou avec quelques athlètes de pointe. La durée de la démonstration doit être convenue avec *SPORTSQUÉBEC* et le comité organisateur;
 3. Un sport de démonstration n'est pas une compétition. Autrement dit, il n'y a pas de gagnant ou de perdant, de poule, de division ou de classement.
- Les sports en démonstration seront sélectionnés conjointement par le Comité organisateur, *SPORTSQUÉBEC* et l'URLS à la suite du dépôt de candidature des sports. Une consultation auprès de l'Association régionale de loisir pour personne handicapée (ARLPH) est suggérée dans le cas des démonstrations pour athlètes handicapés.
- Les athlètes en sport de démonstration pourraient se voir offrir les services suivants : l'hébergement, l'alimentation, le transport interne, l'article promotionnel du Comité organisateur (sac à dos ou autre) ainsi que les cérémonies d'ouverture ou de clôture.
- Les éléments qui ne sont pas fournis sont les suivants : la veste officielle et le costume officiel de la délégation (tuque, foulard, chandail, casquette, manteaux, etc.)
- Aucune remise de médaille ne doit avoir lieu.
- Aucuns frais liés à la présentation des sports en démonstration ne seront assumés par *SPORTSQUÉBEC* ou l'URLS.